

### Des vœux de prospérité contrariés...

Alors que près de 12 millions de personnes éprouvent des difficultés à payer leurs factures de gaz et d'électricité, les tarifs réglementés du gaz naturel pour les particuliers vont augmenter de près de 7 % en 2018.

Dans le même temps, le prix de l'électricité devrait également augmenter pour les particuliers, conséquence d'une augmentation prévue de la Contribution au Service Public de l'Electricité. une taxe pesant sur le prix de l'énergie.

Côté essence, une hausse de la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers) de 7,6 centimes par litre de gazole et de 3,84 centimes par litre d'essence est prévue.

Le forfait hospitalier sera également en hausse en 2018 et l'augmentation du prix des péages autoroutiers est prévue entre 1 et 2 %.

Face à ces dépenses contraintes, la question centrale est bien celle du pouvoir d'achat des consommateurs en baisse depuis 2008. Pour 2018 ce sera 4,5 milliards d'euros en moins dans la poche des Françaises et des Français selon la note de conjoncture de l'INSEE du 19/12/2017 (-0,3 % de pouvoir d'achat). Dans le même temps, le PIB par habitant ou l'indice de développement humain de la France ne cessent de décroître.

Pour l'AFOC, il ne revient pas aux consommateurs de payer les avatars des choix de politique de financement de l'économie productive ou les errements gestionnaires de l'Etat.

Aussi, une fois de plus, l'AFOC demande aux pouvoirs publics de ne pas puiser indéfiniment dans le porte-monnaie des consommateurs, déjà fortement touchés par le chômage, la précarité, la hausse du coût de la vie, la hausse des cotisations des mutuelles et des assurances... et rappelle que sans consommation, pas de croissance.

Paris, le 8 janvier 2018

La Secrétaire générale



Martine DEROBERT